

lui-même s'agenouillait au moment de la consécration ; il en témoigna son déplaisir et l'on consentit, pour ne point offenser la piété du roi, à abandonner une coutume si vivement maintenue. (1)

Au milieu même de cette discussion, messire de Vichy commençait sa liaison avec le R. P. Guichard et lui venait en aide dans la fondation du couvent des Minimes.

Sa charité à l'égard des religieux fut inépuisable. Les livres de recettes où étaient inscrits les dons que l'on recevait chaque jour, prouvent avec quelle constance ses aumônes subvenaient à tous les besoins de la communauté. Il fournit la plupart des sommes nécessaires aux premières acquisitions et, pendant les neuf ou dix années qui suivirent l'établissement des Minimes, au témoignage de l'un d'entre eux, il se chargea presque seul de leur nourriture et de leur entretien (2). Sa générosité prévoyante voulut même donner à ses dons une forme régulière et, tant qu'il vécut, il assura à ses chers religieux une rente de « six ânées de blé et de deux poinçons de vin. » Les vitraux de l'église et une de ses cloches furent encore des présents de cet illustre bienfaiteur. Ce qu'il ne faisait pas lui-même, il en confiait le soin à ses amis : son influence aussi bien que sa fortune était au service de ses protégés. Nous retrouvons sur les listes de fondations, parmi les plus assidus bienfaiteurs du monastère, les noms de ceux à qui M. de Vichy confiait le soin d'exécuter ses dernières volontés : noble François Grolier esleu pour le roi audict Lyon, François de Chalvet seigneur de Frelus, qui construisit à ses frais une

(1) C.F. *Histoire de l'Eglise gallicane*, par le P. Longueval.— Bureau de la bibliothèque Catholique, t. xxiii. 23.

(2) H. 363 — H. 360 page 243, inventaire de 1682.